



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

**Programme ClimDev-Afrique**

**NATIONS UNIES  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

**Français  
Original: Anglais**

---

# **Document final de la deuxième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique**

Addis-Abeba (Éthiopie)  
19-20 octobre 2012



Commission économique  
pour l'Afrique

**ACP·C**  
African Climate Policy Centre



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

## Programme ClimDev-Afrique

### Contexte

1. La deuxième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique s'est tenue les 19 et 20 octobre 2012 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Éthiopie). Elle a été conjointement organisée par les trois partenaires du Programme sur le climat et le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), avec le soutien des organismes du système des Nations Unies et des partenaires de développement. La conférence a réuni plus de 300 participants provenant des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations de bassins fluviaux, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des milieux universitaires et des partenaires de développement.
2. L'objectif global de la Conférence était de faire fond sur la première Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique afin de créer une enceinte de dialogue permettant de mieux faire connaître les questions et options importantes liées au changement climatique et au développement et de susciter de nouvelles actions. Pour ce faire, la deuxième Conférence a mobilisé les décideurs, les chercheurs, la société civile et les autres parties prenantes en vue de veiller à ce que les politiques, les stratégies, les programmes et pratiques en Afrique tiennent compte de la réalité de la variabilité du climat et des changements climatiques. La Conférence visait également à renforcer l'assise de la participation et de la position de l'Afrique à la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et huitième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, qui devait se tenir à Doha (Qatar), et à garantir que les préoccupations et les priorités du continent soient reflétées dans le régime international relatif aux changements climatiques de l'après-2012.
3. Le thème de la deuxième Conférence, ***Faire avancer le savoir, les politiques et la pratique en matière de changement climatique et de développement***, traduit la nécessité pour l'Afrique de réfléchir à la problématique du développement équitable et durable dans le contexte de la variabilité du climat et des changements climatiques et met en relief l'importance pour le continent de s'approprier l'élaboration des politiques et la prise des décisions le concernant. Dans le cadre du thème, les participants ont examiné les trois sous-thèmes ci-après:
  - Sous-thème 1: Prestation de services relatifs au climat en faveur du développement
  - Sous-thème 2: Accès à une énergie durable pour tous les Africains d'ici 2030



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

## Programme ClimDev-Afrique

- Sous-thème 3: Questions non réglées dans les négociations sur le climat et leur pertinence pour l'Afrique
4. La problématique hommes-femmes est apparue comme une question transversale. Une manifestation s'est tenue avant la conférence elle-même pour traiter des principales questions découlant de cette problématique et recoupant les thèmes énumérés plus haut, afin de guider les travaux et les résultats de la Conférence.

## Séance d'ouverture

5. La Conférence a été ouverte par M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. Des allocutions liminaires ont également été prononcées par M. Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, par M. Lamin Barrow au nom de M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, par M. Elham Ibrahim au nom de Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine et par M. Jeremiah Lengoasa, Secrétaire général adjoint de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).
6. Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre a souligné les contributions aux négociations sur les changements climatiques et autres initiatives faites par son prédécesseur, feu Ato Meles Zenawi. Il a rappelé l'ambitieuse stratégie d'économie verte à l'épreuve du climat dont l'Éthiopie avait déjà entamé la mise en œuvre. S'agissant des négociations actuellement en cours sur les changements climatiques, il a souligné qu'au regard de l'expérience des financements à mise en œuvre rapide, qui n'étaient pas quelque chose de nouveau ou de complémentaire, le risque était que le Fonds vert pour le climat ne soit en fin de compte qu'une coquille vide de ressources financières. Pour conclure, il a noté l'importance du Programme ClimDev-Afrique, soulignant le travail d'analyse que faisait le Centre africain pour la politique en matière de climat. Dans leurs allocutions liminaires, les autres orateurs ont également souligné l'importance du développement équitable et durable, de la croissance verte, de la résilience et de l'adaptation aux effets des changements climatiques, du développement sobre en carbone et de l'accès à l'énergie. Beaucoup d'initiatives existaient en Afrique dans ces différents domaines; les orateurs en ont cité nommément certaines. Ils ont aussi souligné le besoin que les négociations sur le climat prennent en compte les préoccupations du continent.

## Table ronde sur la prestation de services relatifs au climat

7. Le premier jour s'est tenue une séance plénière et une table ronde sur la prestation des services liés au climat, présidée par M. Ken John (BAD). M. Jeremiah Lengoasa,



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

### Programme ClimDev-Afrique

Secrétaire général adjoint de l'OMM, a fait un exposé introductif avant la table ronde, à laquelle ont participé d'éminentes personnalités: M. Arba Diallo, M. Bai-Mass Tall, M. Pedro Basabe, M. Yvan Biot, M. Ernest Afiesimama et Mme Fatima Denton. Le débat a été animé par MM. Seleshi Bekele et Paxina Chilsehse.

8. L'exposé introductif et la table ronde ont donné le ton aux séances parallèles sur le sous-thème 1, en mettant en exergue les impacts de la variabilité du climat et des changements climatiques, les risques liés aux nouveaux changements climatiques et le besoin de services relatifs au climat. Il existe un certain nombre d'initiatives portant sur ces services, notamment le Cadre mondial de services climatiques, qui regroupe un ensemble de communautés jouant différents rôles. Il a été noté que plusieurs institutions africaines avaient commencé à répondre au besoin d'améliorer la prestation des services liés au climat sur le continent et comprenaient qu'une fourniture bien organisée de ces services était un préalable nécessaire à la gestion et à la réduction des risques liés à la variabilité du climat et aux changements climatiques. Ont été également abordées des questions comme la nécessité d'adapter les informations aux besoins des utilisateurs finaux, c'est-à-dire les populations, et de parvenir à toucher celles-ci. Le besoin de données d'observation climatique améliorées pour appuyer les services climatiques a été aussi souligné.
9. En outre, il a été convenu que, pour être efficaces et équitables, ces services devaient se fonder sur des données ventilées par sexe, en vue de la planification et de l'affectation des ressources nécessaires. À cet égard, il était impératif de faire participer davantage les femmes rurales dans la conception des politiques et des programmes, par le biais de consultations, de tables rondes et de discussions informelles, pour définir leurs besoins particuliers et y répondre dans les interventions relatives au climat.
10. Le deuxième jour, le sous-thème a été examiné sous l'angle d'un éventail de sujets concernant la prestation de services climatiques propices au développement: passerelles et pratiques optimales en matière de sciences, politiques et pratiques climatiques; information et analyse climatiques aux fins de la gestion des risques et de l'adaptation, et les frontières de la recherche-développement pour la climatologie, les services et les politiques. Du débat sur le sous-thème, il est ressorti les recommandations ci-après:
  - a) Les organismes nationaux constituant le maillon le plus important dans la chaîne des services climatiques à la collectivité, de l'échelon mondial au niveau local, les gouvernements sont encouragés à investir dans les organismes nationaux et infranationaux et leurs services climatiques de manière à toucher les utilisateurs finaux;



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

### Programme ClimDev-Afrique

- b) Les participants ont noté le rôle clef joué par des institutions régionales telles que le Centre de prévisions et d'applications climatologiques (ICPAC), le Centre de services climatiques (CSC) de la SADC et le Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle (AGRHYMET), ainsi que des institutions panafricaines comme le Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC) et le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), du fait de leurs activités en tant que forums régionaux sur l'évolution probable du climat ou dans le domaine du renforcement des capacités et du plaidoyer. On a noté aussi le rôle clef d'institutions non africaines comme l'Office de météorologie du Royaume-Uni et d'institutions mondiales comme l'OMM et le Système mondial d'observation du climat, qui appuient les organismes régionaux et nationaux africains et sont invités à renforcer leurs efforts en la matière;
- c) On a également abordé la nécessité de combler les écarts entre les sexes. Il a été recommandé d'utiliser les données empiriques et secondaires pour analyser les limitations différentes auxquelles femmes et hommes se heurtent dans l'accès à toutes les formes d'énergie et de définir des réponses appropriées adaptées au contexte local;
- d) Les participants ont noté que les chercheurs et les scientifiques ont besoin de prévisions compétentes et utilisables, conjuguées à une communication efficace, et doivent «connaître le marché» pour améliorer le lien entre la recherche et son application. L'accent devrait être mis sur la simplification du langage utilisé pour rendre compte des données climatiques aux utilisateurs;
- e) La recherche scientifique sur le climat en Afrique n'est pas bien coordonnée et est généralement menée au fur et à mesure des besoins. Les principales institutions concernées d'Afrique et d'ailleurs devraient collaborer pour cerner les contours de la recherche en vue de faire progresser le développement de l'Afrique et sont instamment invitées à s'y atteler. Les participants à la Conférence saluent l'importante initiative de collaboration lancée par différentes institutions à cet égard et apportent leur soutien à la Conférence sur la recherche en matière de climat en Afrique prévue pour 2013;
- f) Le CAPC est instamment invité à aider les pays et les organisations concernés dans leurs efforts visant à renforcer leurs politiques et leurs interventions en vue d'une adaptation efficace au changement climatique. Une attention particulière doit être accordée au renforcement de la résilience face au changement climatique, notamment en ce qui concerne la sécurité de la production alimentaire et de l'approvisionnement en eau;



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

### Programme ClimDev-Afrique

- g) Le CAPC est invité à aider les pays et les organisations concernés dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités en vue de la mise en œuvre des recommandations issues de la Conférence et de l'exécution des activités sur le terrain.

### Accès à une énergie durable pour tous les Africains d'ici 2030

11. La deuxième séance plénière a porté sur l'accès à l'énergie durable pour tous les Africains d'ici 2030. Elle a été présidée par M. Philippe Niyongabo et a été suivie d'une table ronde, qui a rassemblé MM. Jacques Moulot, Abeeku Brew-Hammond, Ogunlade Davidson, Kevin Urama et Daniel-Alexander Schroth. M. Youba Sokona, Mme Rose Kutin-Mensah et M. Yacob Mulugetta ont animé la table ronde et les échanges avec le public.
12. Il a d'abord été question du rôle du pétrole, du gaz et des sources d'énergie renouvelable telle que les énergies hydroélectrique, géothermique, éolienne et solaire et la bioénergie dans la palette énergétique des pays africains. On s'est aussi demandé comment intégrer la problématique hommes-femmes dans la question de l'accès aux sources d'énergie renouvelables et on a défini des mesures allant en ce sens. Le coût de l'énergie et la disponibilité des différentes sources d'énergie ont été examinés, de même que le besoin de technologies tant pour exploiter les ressources énergétiques que pour utiliser l'énergie au niveau des ménages. Des points de vue divers ont été exprimés quant à savoir si la technologie et l'innovation devaient être autochtones et s'il fallait se spécialiser dans tel ou tel domaine énergétique, ou encore s'il n'était pas plus important de savoir comment intégrer la technologie dans les plans énergétiques plutôt que de savoir sa source.
13. Le sous-thème retenu pour le deuxième jour faisait suite à la déclaration par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'année 2012 comme «Année internationale de l'énergie durable pour tous». Les séances ont porté sur l'état d'avancement de la stratégie d'énergie durable et ses implications pour l'Afrique, le lien, dans le domaine de l'énergie, entre eau, agriculture et changements climatiques, et les tendances actuelles en matière d'économie verte et la croissance verte pour un développement sobre en carbone. Il est ressorti des débats les recommandations ci-après:
  - a) Il convient que les gouvernements mettent en place un cadre stratégique et des politiques exhaustives de nature à faciliter l'intégration du secteur de l'énergie dans les autres secteurs, y compris pour ce qui est des dimensions sociales, en vue du succès de l'initiative Énergie durable pour tous;
  - b) L'innovation est essentielle pour une politique technologique efficace, la planification et l'adoption de technologies énergétiques vertes en Afrique. Les gouvernements devraient mettre l'accent sur le développement et le renforcement des capacités des



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

### Programme ClimDev-Afrique

- centres de recherche locaux et régionaux en finançant la recherche et en la dotant des effectifs voulus;
- c) Il est essentiel de procéder à une analyse coûts-avantages des sources d'énergie de remplacement susceptibles de bénéficier de manière équitable aux femmes et aux hommes, ce pour prendre en compte les possibilités et contraintes en matière d'accès à l'énergie, qui sont différentes selon qu'on est homme ou femme. Ces contraintes devraient être recensées et prises en considération dans les politiques et programmes d'énergie renouvelable (coûts, emplacement des sources d'énergie renouvelable, etc.);
  - d) Les chercheurs et les décideurs devraient mettre au point des méthodes de suivi et d'évaluation quantitative des retombées des stratégies et projets énergétiques sur les moyens d'existence des communautés locales;
  - e) Les gouvernements, la société civile et les institutions privées sont exhortés à collaborer pour intégrer la problématique du changement climatique dans les projets de développement relatifs à l'énergie.

### Questions non réglées dans les négociations sur le climat: pertinence pour l'Afrique

14. La dernière séance de travail de la première journée a été une table ronde plénière sur les questions non réglées dans les négociations sur le climat et leur pertinence pour l'Afrique. La séance a été présidée par M. Abebe Hailegebriel, Directeur de la Division du développement rural et de l'agriculture de la CUA. M. Richard Muyungi a prononcé un exposé introductif en sa qualité de Vice-Président et membre du bureau représentant l'Afrique. Ont participé à la table ronde les éminentes personnalités suivantes: MM. Emmanuel Dlamini, Percy Makombe, Irvin Minzer, Xolisa Ngwadla, Mme Doreen Stabinsky et M. Pa Ousman Jarju. Le débat a été animé par MM. Tom Owiyo et George Wamukoya.
15. L'exposé introductif et la table ronde ont appelé l'attention sur le fait que le changement climatique constituait fondamentalement un problème de développement. Il a été noté que sans un processus multilatéral, le bilatéralisme serait certainement la règle, avec le risque très réel que les partenaires commerciaux prennent des mesures unilatérales susceptibles d'affecter les intérêts économiques et de développement de l'Afrique. La question des pertes et des préjudices, ainsi que celle de l'adaptation, ont été abordées, et il a été observé que les positions du continent ne sont pas toujours cohérentes au sein des différents groupes auxquels appartiennent des pays africains, notamment celui des petits États insulaires en développement, celui des pays les moins avancés et le Groupe des États d'Afrique.



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

### Programme ClimDev-Afrique

16. Aux séances parallèles portant sur le sous-thème « Questions non réglées dans les négociations sur le climat: pertinence pour l'Afrique », les participants ont examiné les questions suivantes: les principales implications pour l'Afrique; l'état du financement en matière de climat et questions clefs pour l'Afrique; et savoir émergent, science et partenariats en vue de renforcer la position de négociation de l'Afrique. Des discussions ont émergé les recommandations suivantes:

- a) Les négociateurs, les praticiens et les chercheurs devraient viser à renforcer le rôle de la science dans le processus de négociation, étant entendu que ce processus ne peut pas être fondé uniquement sur la science, mais doit aussi comprendre les questions socioéconomiques et socioculturelles;
- b) Les chercheurs doivent évaluer les implications de différentes périodes de pointe pour l'adaptation et les pertes et dommages, et continuer à mieux comprendre l'adaptation climatique, son coût dans le cadre de différents scénarios de réchauffement de la planète et son interaction avec les activités de développement générales;
- c) Il convient de renforcer le rôle des femmes dans le processus de négociations à tous les niveaux (micro, méso et macro). Cela suppose qu'on les informe dûment du processus de négociation et qu'on renforce leurs capacités de négociation, en leur donnant les outils nécessaires pour défendre leurs priorités (par exemple, une formation de l'UNITAR sur la diplomatie multilatérale en matière de changement climatique);
- d) Il convient d'encourager les femmes rurales à participer aux processus décisionnels (par exemple la Plate-forme de Durban pour une action renforcée) et à faire entendre leurs problèmes et leurs besoins après avoir consulté leur communauté et en rendant à celle-ci compte de leur action. L'information devrait être diffusé dans un langage accessible et, autant que possible, dans les langues vernaculaires;
- e) Il convient d'assurer une meilleure représentation des femmes dans les concertations de haut niveau et de faire entendre la voix des communautés locales (par exemple par un plaidoyer actif, par l'inclusion de délégués nationaux aux négociations);
- f) Les pays développés ont été instamment invités à faire preuve de plus d'ambition de manière à fixer correctement le prix du carbone, ce qui encouragerait les investissements dans les activités d'atténuation des pertes et préjudices dus à l'impact des changements climatiques;
- g) Les États membres africains devraient renforcer leur état de préparation afin de garantir l'accès, le déploiement et la mise à disposition effective des ressources provenant du Fonds vert pour le climat et d'autres sources. De même, les pays





Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

### **Programme ClimDev-Afrique**

développés sont aussi instamment priés d'allouer des fonds nouveaux et additionnels aux mécanismes en place, y compris le Fonds vert pour le climat;

- h) Les chercheurs et les négociateurs devraient travailler ensemble afin de préciser les concepts et définitions pertinents pour l'Afrique dans les domaines des pertes et préjudices, de l'agriculture et de l'eau.



Commission économique pour  
l'Afrique



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de  
développement

## Programme ClimDev-Afrique

### Autres recommandations

17. D'autres recommandations ont été formulées:

- a) Les participants se sont félicités de la mise en place du Cadre mondial de services climatiques. Ils ont aussi instamment invité les institutions régionales, les systèmes nationaux, les décideurs, les chercheurs, les partenaires de développement et d'autres à appuyer la mise en œuvre de l'initiative;
- b) Les gouvernements ont été instamment invités à prendre en compte la variabilité du climat et les changements climatiques dans toutes les politiques sectorielles pertinentes, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie, des forêts, de la gestion des terres et de la santé, ainsi que dans les liens et interactions entre eux. Ce faisant, il convient d'accorder une attention particulière à l'impact différent des changements climatiques selon qu'on est femme ou homme, cet impact étant plus grand sur les femmes à cause de l'inégalité structurelle entre les sexes en matière d'accès aux ressources et de contrôle de ces ressources, y compris celles liées au climat dont les femmes sont grandement tributaires pour assumer leur rôle en matière de procréation et de soins non rémunérés. Cela suppose le recours systématique à des statistiques prenant en compte la problématique hommes-femmes dans l'analyse des tendances et des effets des changements climatique, dans la formulation de politiques et programmes de résilience climatique, ainsi que dans les questions de financement de la lutte contre les changements climatiques.